



Département de Français

Enseignant : Mahieddine Islam Belaïd

Module : Cultures et Civilisation de France

Niveau : Licence, 2^{ème} année, second semestre

Durée : 90 minutes

CORRIGÉ TYPE

Examen du lundi 29 mai 2023

Énoncé de l'examen : *Joachim du Bellay dialogue avec tous les francophones et francophiles sur le statut que pourrait acquérir la langue française.*¹

Ce qu'il fallait mettre :

- Qui est Joachim du Bellay.
- Pourquoi il est dit qu'il dialogue avec...
- Distinction entre francophones et francophiles.
- Perspectives sur le statut de la langue française depuis le 16^{ème} siècle.

Réponse :

Joachim du Bellay est un auteur du 16^{ème} siècle, comme Pierre de Ronsard, il faisait partie de la Pléiade. Celle-ci regroupait des poètes qui avaient pour ambition de détacher le français du latin et d'en faire une langue autonome, d'où le questionnement de du Bellay sur le statut de celle-ci.

Succédant aux efforts de Rabelais, Joachim du Bellay écrit un livre intitulé : *La défense et illustration de la langue française* dans lequel il essaye de trouver des voies à la consécration du français. S'interrogeant sur son statut, il essaiera d'imaginer des moyens pour constituer ce français, considérée comme langue nouvelle, jeune, et donc, pauvre. Du Bellay ne pouvait prévoir la colonisation et l'extension de la civilisation française au concept de francophonie. Cette langue française chétive a néanmoins fait du chemin et elle s'impose désormais dans des contrées parfois inattendues (Français cajun de Louisiane, par exemple). Une certaine francophilie existe même dans des régions où elle n'a pas eu le temps de s'implanter : Syrie et Liban, Vietnam ou encore le Japon.

¹ Extrait du cours en ligne : http://staff.univ-batna2.dz/sites/default/files/belaïd-mahieddine-islam/files/ccl_belaïd_2023.pdf

Un siècle après le plaidoyer de du Bellay, le cardinal de Richelieu érigera l'Académie Française avec tous les auteurs classiques qui font la fierté de la nation française d'aujourd'hui : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, La Rochefoucauld ou encore La Bruyère. Au 18^{ème} siècle, le patrimoine est conservé et s'enrichit des langues de Voltaire, Diderot, Beaumarchais, Montesquieu, et surtout, de Jean-Jacques Rousseau. Au 19^{ème}, Lamartine, Chateaubriand, Balzac, Hugo, Stendhal, Baudelaire, Flaubert, Verlaine, Rimbaud, Zola, ou encore, Jules Vallès ne manqueront pas à l'appel. Au 20^{ème}, il y aura un vide qui sera vite comblé par Jules Renard, Anatole France, Bloy, Claudel, Bernanos ou encore Valéry ; Louis-Ferdinand Céline constituera une rupture et écrira l'oralité. En francophonie, la Belgique accouchera de Nothomb, la Suisse, de Ramuz, l'Algérie, de *l'enfant terrible* Boudjedra, le Sénégal, du grammairien Senghor et le Burkina Faso, du dialecticien Adotevi. Au 21^{ème} siècle, la standardisation des connaissances, l'anglophilie généralisée et la sous-culture américaine malmènent le français, on voit bourgeonner des auteurs tels que Marc Lévy, Anna Gavalda, Guillaume Musso, Laurent Gounelle ou Eric-Emmanuel Schmitt dont la préoccupation n'est visiblement pas la défense de la langue française ; un espoir demeure néanmoins avec Marien Defalvard, Felix Niesche ou Michel Houellebecq.

Barème :

Un quart de point en moins à chaque faute d'orthographe, à chaque écart syntaxique.

- Deux points pour la tenue de la copie (lisibilité et clarté).
- Huit points pour l'enchaînement logique.
- Dix points pour l'argumentation : Quatre points pour « Joachim du Bellay », trois points pour la distinction « francophones » / « francophiles » et trois points pour les perspectives sur le statut de la langue française.